

Chaises percées : impact de recommandations d'utilisation sur la prévention des chutes

N°55

Ribas C, Fatoux J, Lotiron C, Séverac R, Quiévy-Macchioni A CHU de Bordeaux; materiovigilance@chu-bordeaux.fr

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

A la suite de signalements en matériovigilance relatives à des chutes de patients lors de l'utilisation de chaises percées (CP) avec des conséquences graves, des recommandations ont été diffusées et des achats de CP adaptées réalisés. Cependant, des chutes persistent.

Un bilan des chutes est réalisé pour évaluer la connaissance des recommandations et envisager une mise à jour.



MATERIEL ET METHODE

Les chutes enregistrées sur 2 périodes sont comparées :

- avant la communication des recommandations en décembre 2018 (Période 1 de 10/2016 à 12/2018)
- après la communication des recommandations (Période 2 de 01/2019 à 01/2020).

Les facteurs favorisants sont recherchés selon la méthode ALARM.

RESULTATS

MATERIEL

CP non conforme (Période 1=18% Période 2=9 %) CP défectueuse (Période 1=5 % Période 2=4 %)

PROFESSIONNELS

mauvaise utilisation (Période 1=5% Période 2=0)

TACHES

mauvaise localisation de la CP (Période 1=5 %, Période 2=30 %)





PATIENT

consignes non respectées (Période 1=27 % Période 2=21%) état cognitif (Période 1=18%, Période 2=6%) et physique (Période 1=10%, Période 2=11%), incompatible avec une utilisation seul

ENVIRONNEMENT

sol mouillé (Période 1=10%, Période 2=13%)

INDETERMINES (Période 1=10%,

Période 2=13%)





DISCUSSION - CONCLUSION

Les conséquences des chutes sont moins graves sur la période 2. Le nombre de CP inadaptées a diminué suite aux achats, la bonne utilisation est respectée. Des rappels sont à effectuer concernant le retrait des CP à risque et la localisation de la CP (non laissée à portée du patient incapable de réaliser un transfert sécurisé).

Des mentions seront ajoutées aux recommandations pour les patients ne pouvant être laissés seuls sur la CP en raison de leur état cognitif ou physique, laissant présager une chute.